



Mémo à destination de l'acteur ENSEIGNANT

Gestion de l'EPS en CCF aux BGT, BCP et CAP

1. Table des matières

1. Contexte.....	2
2. Tableau de bord	3
3. Créer des protocoles.....	3
4. Gérer l'EPS - Consulter/modifier des protocoles	5

MEMO - Enseignant

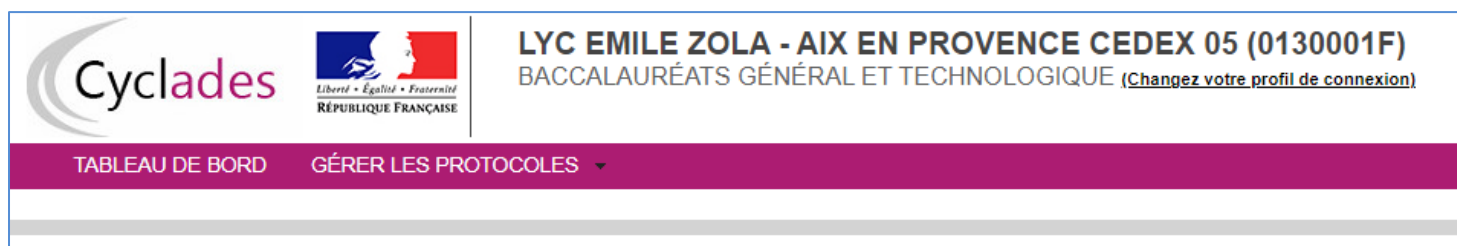
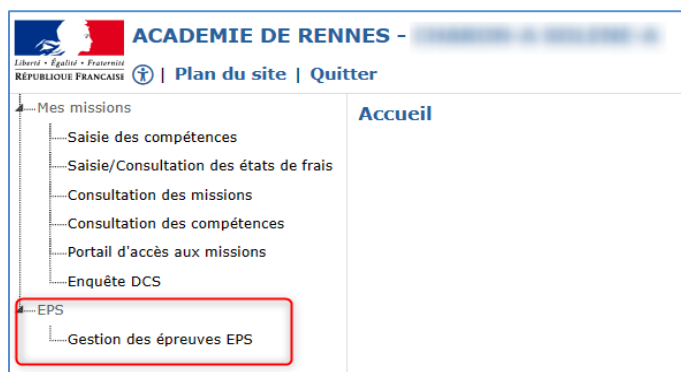
1. Contexte

Les fonctionnalités jusqu'à présent gérées dans EPSNet migrent dans Cyclades à partir de la session 2024. Par conséquent l'application EPSNet ne sera plus utilisée à partir de cette session.

L'objectif de ce document est de fournir un document global des fonctionnalités offertes pour l'acteur Enseignant pour mener à bien les différentes étapes de gestion de l'épreuve EPS en Contrôle Continu de Formation aux BGT, BCP et CAP.

En prérequis, la Commission Académique d'EPS ou éventuellement le gestionnaire DEC a défini la période de saisie des protocoles en établissement.

Pour réaliser ces opérations, l'acteur Enseignant passe par l'application Imag'in, et accède ainsi au portail Cyclades, par exemple :



Définition : une **APSA** est une **Activité Physique Sportive et Artistique**.

MEMO - Enseignant

2. Tableau de bord

Cette activité me permet d'avoir une synthèse des informations concernant la création de mes protocoles.

⇒ [TABLEAU DE BORD](#)

Tableau de bord		BGT-2024																							
<p>► Tableau de Bord</p> <p>Date de Validation des APSA par la commission : 11/09/2023</p> <ul style="list-style-type: none"> CA1-Courses CA1-Sauts CA2-Course d'orientation CA2-Escalade CA2-Laser Run CA4-Boccia CA4-Laser run <p>Date de saisie officielle des protocoles : du 12/09/2023 à 00:00 au 30/09/2023 à 00:00 La saisie des protocoles est actuellement : ouverte</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Protocole</th> <th>Groupe</th> <th>Professeur</th> <th>Co-évaluateur</th> <th>Date dernière modification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CA1-Courses - CA2-Course d'orientation - CA4-Boccia</td> <td>GR1</td> <td>PROFEPS</td> <td>COEVAL</td> <td>Le 11/09/2023 à 15h27</td> </tr> <tr> <td>CA1-Sauts - CA2-Course d'orientation - CA4-Boccia</td> <td>GR2</td> <td>PROFEPS</td> <td>COEVAL</td> <td>Le 12/09/2023 à 15h12</td> </tr> <tr> <td>CA1-Courses - CA2-Escalade - CA4-Boccia</td> <td>GR3</td> <td>PROFEPS</td> <td>COEVAL</td> <td>Le 12/09/2023 à 15h25</td> </tr> </tbody> </table> <p>Date de validation des protocoles par la commission :</p>						Protocole	Groupe	Professeur	Co-évaluateur	Date dernière modification	CA1-Courses - CA2-Course d'orientation - CA4-Boccia	GR1	PROFEPS	COEVAL	Le 11/09/2023 à 15h27	CA1-Sauts - CA2-Course d'orientation - CA4-Boccia	GR2	PROFEPS	COEVAL	Le 12/09/2023 à 15h12	CA1-Courses - CA2-Escalade - CA4-Boccia	GR3	PROFEPS	COEVAL	Le 12/09/2023 à 15h25
Protocole	Groupe	Professeur	Co-évaluateur	Date dernière modification																					
CA1-Courses - CA2-Course d'orientation - CA4-Boccia	GR1	PROFEPS	COEVAL	Le 11/09/2023 à 15h27																					
CA1-Sauts - CA2-Course d'orientation - CA4-Boccia	GR2	PROFEPS	COEVAL	Le 12/09/2023 à 15h12																					
CA1-Courses - CA2-Escalade - CA4-Boccia	GR3	PROFEPS	COEVAL	Le 12/09/2023 à 15h25																					
				<input type="button" value="Enregistrer"/> <input type="button" value="Rafraîchir"/>																					

Dans ce tableau je retrouve, si une liste d'APSAs a été validée par la Commission Académique EPS, la date de validation ainsi que les APSAs gérer par mon établissement.

Les dates d'ouverture de la saisie des protocoles sont également indiquées. C'est le cas aussi de l'état l'ouverture de la saisie : « fermée » ou « ouverte » (« ouverte » dans la copie d'écran). La saisie des protocoles est à l'état "ouverte" dès que la date de début de la période de saisie des protocoles est atteinte.

Lorsque mes protocoles sont tous finalisés j'en informe mon chef d'établissement afin qu'il les transmette à la Commission Académique EPS ou au gestionnaire DEC éventuellement.

3. Créer des protocoles

Pour créer des protocoles, 2 conditions doivent être réunies :

- la date de début de la saisie des protocoles doit être atteinte,
- les protocoles ne sont pas transmis pour validation (à la Commission Académique EPS ou éventuellement au gestionnaire DEC).

Si c'est le cas j'utilise l'activité :

⇒ [GERER L'EPS - Créer un protocole](#)

MEMO - Enseignant

Gérer l'EPS - Créer un protocole BGT-2024

Choisir un protocole : <input type="text" value="Standard"/> Groupe élève : <input type="text" value="GR1"/> Professeur : <input type="text" value="PRFEPS"/> Co-évaluateur : <input type="text" value="COEVAL"/>	APSA n°1 : <input type="text" value="CA1-Courses"/> National Date de passage : <input type="text" value="04/12/2023"/> <small>Exemple: 12/07/1999</small> Date de rattrapage : <input type="text" value="11/12/2023"/> <small>Exemple: 12/07/1999</small> APSA n°2 : <input type="text" value="CA2-Escalade"/> National Date de passage : <input type="text" value="04/03/2024"/> <small>Exemple: 12/07/1999</small> Date de rattrapage : <input type="text" value="11/03/2024"/> <small>Exemple: 12/07/1999</small> APSA n°3 : <input type="text" value="CA4-Laser run"/> Etablissement Date de passage : <input type="text" value="20/05/2024"/> <small>Exemple: 12/07/1999</small> Date de rattrapage : <input type="text" value="27/05/2024"/> <small>Exemple: 12/07/1999</small>
--	---

Dans la partie gauche de l'écran :

- vous choisissez un type de protocole : « Standard » ou « Adapté », « Adapté » servant pour les candidats avec aménagement.

Pour les protocoles adaptés,

- Aux BGT et au BCP, 2 APSAs au moins peuvent être sélectionnées, la troisième est facultative,
- Au CAP, au moins une APSA doit être sélectionnée, la deuxième est facultative.
- vous saisissez un Groupe élève. **Nota ! Le Groupe élève saisi est très important et il doit être le même que celui saisi dans les logiciels de scolarité. Cela permettra ensuite de faciliter l'affectation automatique des protocoles aux élèves via ces groupes.** Une fois le protocole créé, le groupe élève n'est plus modifiable ! Il faudra donc supprimer un protocole puis le recréer si le groupe élève n'est pas correctement renseigné (c'est-à-dire ne correspond pas à celui de la scolarité).
- vous saisissez le nom du professeur,
- et au BGT vous saisissez le nom du Co-évaluateur.

Dans la partie droite, vous définissez par passage d'APSA :

- l'APSA retenue parmi la liste des APSAs (*),
- la date de passage,
- la date de rattrapage.

(*) comment est constituée la liste des APSAs ?

Si une liste d'APSAs a été validée par le Commission Académique EPS ou éventuellement par la DEC pour votre établissement, cette liste sera présentée. S'il me manque une APSA pour créer un protocole, j'en informe mon chef d'établissement pour procéder à l'ajout.

NB ! Si aucune APSA n'a été validée pour votre établissement, elles seront toutes présentées.


Lors de la création d'un protocole standard les APSAs sélectionnées doivent être de champs d'apprentissage différents.

MEMO - Enseignant

Le type « National » d'une APSA ne concerne que les candidats du BGT. Pour ce même domaine, pour un protocole standard, au moins deux activités doivent être de type National. La troisième activité peut être de type Académique ou Etablissement.

Lorsque que le protocole est finalisé, je l'enregistre en cliquant sur le bouton :



L'icône  qui s'affiche m'indique que le protocole est enregistré. Je pourrai si besoin le modifier (voir chapitre suivant) s'il n'a pas été transmis.

Nota :

Les passages d'APSAs (et éventuels rattrapages) ne doivent se dérouler ni le week-end et ni aux dates réservées définies par la Commission Académique EPS.

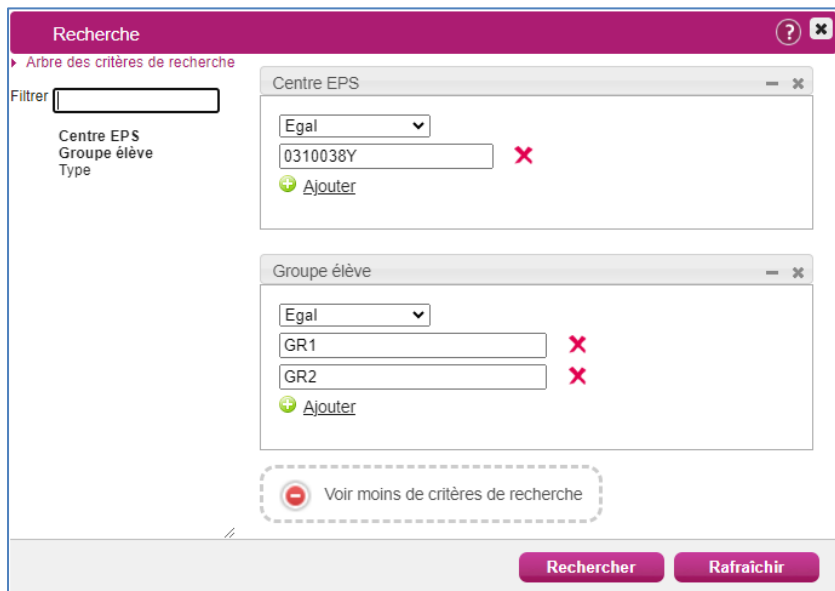
4. Gérer l'EPS - Consulter/modifier des protocoles

Pour gérer des protocoles, 2 conditions doivent être réunies :

- la date de début de la saisie des protocoles doit être atteinte,
- les protocoles ne sont pas transmis à la commission.

Si c'est le cas, pour modifier des protocoles (voire en supprimer) j'utilise l'activité :

⇒ [MON ETABLISSEMENT - Gérer l'EPS - Gérer les protocoles](#)



Tout d'abord des critères de recherche sont proposés. Le centre EPS est rempli par défaut et est non modifiable. Vous pouvez ajouter un critère (ou plusieurs) pour cibler plus précisément les protocoles à gérer. Dans l'exemple ci-dessus c'est le critère de recherche « Groupe élève » qui est utilisé.

MEMO - Enseignant

Gérer l'EPS - Consulter/modifier des protocoles BGT-2024

Centre EPS Egal : 0310038Y ; Groupe élève Egal : GR1, GR2

Afficher éléments Rechercher dans les résultats:

> Liste des protocoles EPS

Protocole	Groupe élève	Professeur	Date dernière modification
CA1-Sauts - CA2-Course d'orientation - CA4-Boccia	GR2	PROFEPS	Le 12/09/2023 à 15h12
CA1-Sauts - CA2-Escalade - CA4-Boccia	GR1	PROFEPS	Le 15/09/2023 à 14h03

Affichage de l'élément 1 à 2 sur 2 élément(s)

Choisir un protocole :
APSA n°1 :

Groupe élève :
Date de passage :
Exemple: 12/07/1998

Professeur :
Date de rattrapage :
Exemple: 12/07/1998

Co-évaluateur :
APSA n°2 :

Date de passage :
Exemple: 12/07/1998

Date de rattrapage :
Exemple: 12/07/1998

APSA n°3 :

Date de passage :
Exemple: 12/07/1998

Date de rattrapage :
Exemple: 12/07/1998

Dans la partie haute de l'écran sont affichés les protocoles correspondant à mes critères de recherche. Lorsque je sélectionne un protocole à modifier, son détail s'affiche dans la partie basse de l'écran.

Lorsque que le protocole est modifié, je l'enregistre en cliquant sur le bouton : .

L'icône qui s'affiche m'indique que le protocole est enregistré.

Je peux également supprimer un protocole : pour cela il faut cliquer sur le bouton : .

Une fenêtre de confirmation s'affiche :

Attention, vous allez effectuer une suppression, confirmez-vous?

 .

Si je confirme, le protocole est supprimé et l'icône s'affiche.

Bonne session sur Cyclades.